

Du Dix octobre an mil huit cent trente-huit à dix heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'enfant Philomène Garachon
né à la Garde le huit de ce mois à deux heures du soir fille de Joseph Fleury Garachon
profession d'ouvrier et de Marie Anne Servant
à la Garde et de Marie Anne Servant
âge de vingt cinq ans, domicilié à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par le D^r Joseph Fleury Garachon père de l'enfant
âge de vingt cinq ans, profession d'ouvrier
domicilié à la Garde

Premier témoin, Louis Fleury Garachon âge de vingt six ans, profession d'ouvrier domicilié à la Garde
Second témoin, Joseph Fleury Garachon âge de vingt deux ans, profession d'ouvrier domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean-Marie Augustin Agnès, maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du second témoin qui a refusé de le faire.

Garachon Agnès

Du Dix octobre an mil huit cent trente-huit à dix heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'enfant Charles Garachon
né à la Garde le six octobre courant à trois heures du soir fils de Charles Marie Garachon
profession d'ouvrier et de Marie Anne Servant
à la Garde et de Marie Anne Servant
âge de vingt cinq ans, domicilié à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le D^r Charles Marie Garachon père de l'enfant
âge de vingt cinq ans, profession d'ouvrier
domicilié à la Garde

Premier témoin, Pierre Fleury Garachon âge de vingt six ans, profession d'ouvrier domicilié à la Garde
Second témoin, Louis Fleury Garachon âge de vingt deux ans, profession d'ouvrier domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean-Marie Augustin Agnès, maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du second témoin qui a refusé de le faire.

Garachon Agnès

Du Dix octobre an mil huit cent trente-huit à dix heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'enfant Marie Pascal
né à la Garde le six octobre courant à deux heures du soir fille de Joseph Fleury Garachon
profession d'ouvrier et de Marie Anne Servant
à la Garde et de Marie Anne Servant
âge de vingt cinq ans, domicilié à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par le D^r Joseph Fleury Garachon père de l'enfant
âge de vingt cinq ans, profession d'ouvrier
domicilié à la Garde

Premier témoin, Louis Fleury Garachon âge de vingt six ans, profession d'ouvrier domicilié à la Garde
Second témoin, Joseph Fleury Garachon âge de vingt deux ans, profession d'ouvrier domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean-Marie Augustin Agnès, maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du second témoin qui a refusé de le faire.

Pascal Agnès

Du Dix octobre an mil huit cent trente-huit à dix heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'enfant Jean Joseph Lombard
né à la Garde le six octobre courant à deux heures du soir fils de Charles Marie Garachon
profession d'ouvrier et de Marie Anne Servant
à la Garde et de Marie Anne Servant
âge de vingt cinq ans, domicilié à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le D^r Charles Marie Garachon père de l'enfant
âge de vingt cinq ans, profession d'ouvrier
domicilié à la Garde

Premier témoin, Louis Fleury Garachon âge de vingt six ans, profession d'ouvrier domicilié à la Garde
Second témoin, Joseph Fleury Garachon âge de vingt deux ans, profession d'ouvrier domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean-Marie Augustin Agnès, maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du second témoin qui a refusé de le faire.

Lombard Agnès